

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 20 (1933)
Heft: 12

Artikel: "Les Saules", villa de M. F.Gallay, Collonge-Bellerive près Genève :
architecte Maurice Braillard
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-86443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

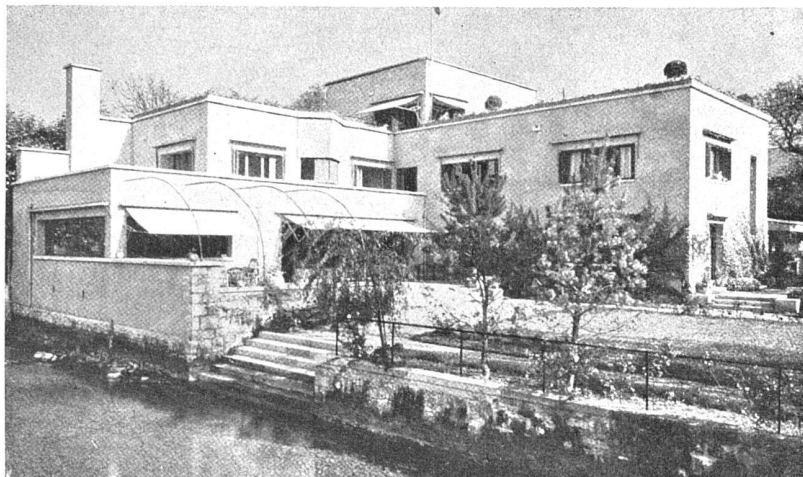
Villa «Les Saules» à Collonge-Bellerive
 Maurice Braillard, arch. FAS, Genève
 Façade sur le lac
 en bas: Façade d'entrée

«Les Saules», villa de M.
 F. Gallay, Collonge-Bellerive
 près Genève
 Maurice Braillard, architecte FAS
 Conseiller d'Etat, Genève

La maison est située sur la rive gauche du lac Léman, non loin de Genève. Le bâtiment (aile Sud) existant déjà, il était à prévoir du côté Nord un agrandissement abritant une grande pièce d'agrément, ainsi que plusieurs chambres à coucher destinées aux maîtres et à la domesticité. Toute la construction a dû être faite en tenant compte des facteurs donnés: escalier, hauteur d'étage, etc. Au début, la construction existante ne devait pas être modifiée dans son aspect extérieur. Mais, par la suite, cette architecture, sans aucun caractère, s'est révélée si disparate dans l'ensemble, qu'il a fallu la modifier pour la mettre en harmonie avec le reste de la composition. Telle qu'elle existe actuellement, elle révèle, quant à la disposition du plan, une grave lacune: l'escalier resté à son emplacement primitif est trop excentrique par rapport à l'ensemble des locaux. Aussi envisage-t-on son déplacement plus au centre, ce qui assurera une meilleure organisation générale. Cette modification transformera complètement la physionomie du plan.

Matériaux de construction: Pour les murs: des éléments de ciment comprimés à trois matelas d'air; pour les dalles (poutres): le béton armé; les terrasses sont recouvertes de plastique à base de bitume protégées par les dallages en ciment; les escaliers extérieurs sont en granit du Mont-Blanc; les murs crépis avec fort grain.

La construction intérieure est traitée avec simplicité. Toutefois les matériaux employés sont de premier choix. Les menuiseries sont peintes à l'huile. Les murs sont recouverts de papier peint de teintes claires et unies. La grande salle d'agrément est dallée en pierres polies noires et blanches, la véranda en damier chêne et noyer. Ces deux pièces sont



presque entièrement vitrées, afin de faire bénéficier, dans la plus grande mesure possible, du magnifique panorama. Le sol, la cuisine, l'office, les W.C. et chambres de bains sont en carrelage. Les autres pièces sont couvertes de linoléum sur chape felsénite. La grande salle d'agrément et la véranda ont un plafond lumineux formé de glaces dépolies ornées de dessins transparents.

